

Dossier reçu le N° 2020/

**Dossier à retourner le 30 novembre 2020 au plus tard
au service Vie Associative**

Demande de subvention

Année 2021

Nom de l'association :

.....

PIÈCES À JOINDRE

Pour une première demande

- 1.** Les statuts régulièrement déclarés
- 2.** Récépissé de déclaration de votre association au J.O. et copie de la déclaration en Sous-Préfecture.
- 3.** Récépissé de l'immatriculation au répertoire SIREN de l'INSEE (ce numéro est obligatoire pour toute association recevant ou sollicitant des subventions auprès de l'Etat ou des Collectivités Locales. Il convient de formuler votre demande auprès des services de l'INSEE).

Pour toute demande

- 1.** Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.
- 2.** La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée.
- 3.** Un relevé d'identité bancaire de l'association portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET
- 4.** Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire.
- 5.** Le plus récent rapport d'activité validé en assemblée générale.
- 6.** Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos (compte de bilan et compte de résultat et le rapport du commissaire aux comptes (pour les associations concernées)

Un compte-rendu financier doit être adressé au Service Vie Associative dans les 6 mois qui suivent le versement de la subvention.

Un formulaire de compte-rendu financier est à votre disposition sur <http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

I. Identification

Nom :

Sigle :

Objet :

Numéro Siret : | | | | | | | | | | | | | | | |

Numéro RNA (hors Alsace-Moselle) ou à défaut celui du récépissé en préfecture : IW | | | | | | | | | | | |

Date de publication de la création au Journal Officiel : | | | | | | | |

Pour une association d'Alsace-Moselle, date de l'inscription au registre des associations : | | | | | | | |

Activités principales réalisées :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale départementale
régionale locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*).
.....
.....

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Lesquelles?
.....
.....

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identités et adresses des structures relevant du secteur marchand avec lesquelles l'association entretient des relations privilégiées :

.....

.....

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
.....
.....
.....
.....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : | | | | | | | | |

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

Si l'association est titulaire d'un label, nom et coordonnées de l'organisme qui l'a délivré :

.....

II) Renseignements concernant les ressources humaines au 31 décembre de l'année écoulée:

Moyens humains de l'association

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>		
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>		
Nombre total de salariés :		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Pour les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés¹	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeant 1:		
Dirigeant 2:		
Dirigeant 3:		

¹ Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif : « Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 Euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 Euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. »

2 Adhérents

Nombre d'adhérents (saison 2019/2020) :

Dont : Thiernois

Nombre de personnes de moins de 16 ans en 2020 :

Nombre de personnes entre 16 et 25 ans en 2020 :

Nombre de personnes entre 26 et 50 ans en 2020 :

Nombre de personnes entre 50 et 60 ans en 2020 :

Nombre de personnes de plus de 60 ans en 2020 :

Nombre d'éducateurs diplômés d'état :

joindre copie de diplôme

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Ajouter une feuille si nécessaire

3 Participation à l'animation locale

Manifestations diverses sur la commune de Thiers

Brocante

Nombre :

Braderie

Nombre :

Loto

Nombre :

Journées «Portes ouvertes»

Nombre :

Stage, conférence

Nombre :

Autres*

Nombre :

*précisez :

Participation aux animations locales

Journées sportives

Forum des associations

Pamparina

Autres*

.....

*précisez :

4 Budget prévisionnel de l'Association*

Exercice du au

DEPENSES	MONTANT en €	RECETTES	MONTANT en €
60 - Achats		70 - Rémunération des Services	
Achat études-prestations serv. (licences..)		Prestations de service	
Fournitures d'ateliers ou d'activités		Vente de marchandise	
Eau, gaz, électricité		Recettes de manifestations	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
61 - 62 - Services extérieurs		74 - Subventions	
Formation bénévoles			
Primes assurances			
Frais postaux et de télécommunications		Subvention Ville	
Déplacements, missions			
Autres (précisez)		Subvention autre commune	
		Subvention Conseil Départemental	
63 - Impôts et taxes		Subvention Conseil Régional	
64 - Frais de personnel		A.C.S.E.	
Salaires bruts		C.A.F.	
Charges sociales employeur		Caisse des Dépôts et Consignations	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Participation des adhérents - Cotisations	
		Partenariat privé	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
Autres (précisez)		87 - Contributions volontaires (dons...)	
		Autres (précisez)	
TOTAL		TOTAL	

Actif de l'association (au 31/12/2019)

Comptes bancaires courants	€
Placements (épargne, SICAV etc...)	€
Autres	€
TOTAL	€

* Le budget prévisionnel couvre un exercice de 12 mois (année civile ou scolaire). Il se doit d'être le reflet le plus exact possible de l'évaluation des charges et produits permettant de mettre en œuvre l'activité et les projets de l'association pour la période à venir.

Il doit être équilibré et faire apparaître les montants sollicités des subventions.

5 Rapport d'activité de la saison écoulée

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6 Remarques, commentaires

.....
.....
.....
.....

7 Programme prévisionnel de la saison 2021

1. Présentation et description du projet

2. Objectifs du projet : (à quelles attentes répond-il ?)
Territoire et public concernés par votre projet ? (Moyens mis en œuvre)

Les informations fournies dans ce dossier sont obligatoires et entrent dans le cadre légal des renseignements à fournir pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e) (nom, prénom) :

représentant (e) légal (e) de l'association :

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, **ainsi que des cotisations et paiements y afférant.**

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics.

Demande une subvention de :..... €

Précise que cette subvention si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de l'association. **Fournir un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale.**

Fait à : le :

Signature :

Informations importantes

- L'ensemble des renseignements demandés est nécessaire à la détermination de votre subvention éventuelle. En cas d'absence de ces éléments, ils ne pourront être exploités à votre avantage. Merci de les accompagner des justificatifs correspondants.
- La Ville de Thiers conserve les renseignements communiqués et ne les utilise que de façon interne, uniquement par les biais de ses services et à seule fin de vérification.
- Les dossiers incomplets, retournés sur des supports autres que ceux fournis ou hors délais ne seront pas pris en considération. En cas de non-respect de ces directives, aucun rappel ou relance ne seront effectués et le dossier ne sera pas recevable.